

Belgium-Charleroi: Architectural, construction, engineering and inspection services

OJ S 128/2015 07/07/2015

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Administration communale de Charleroi

Postal address: Hôtel de Ville, place Charles 2

Town: Charleroi

Postal code: 6000

Country: Belgium

For the attention of: Bernard Colard (régie foncière)

E-mail: bernard.colard@charleroi.be

Telephone: +32 71863050

Additional information can be obtained from:

Official name: Igretec

Postal address: Bd Mayence 1

Town: Charleroi

Postal code: 6000

Country: Belgium

Contact person: Céline Carlier

E-mail: celine.carlier@igretec.com

Telephone: +32 71202831

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

Official name: Igretec

Postal address: Bd Mayence 1

Town: Charleroi

Postal code: 6000

Country: Belgium

For the attention of: Marc Reinier

E-mail: marc.reinier@igretec.com

Telephone: +32 71202803

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: Igretec

Postal address: Bd Mayence 1

Town: Charleroi

Postal code: 6000

Country: Belgium

For the attention of: Céline Carlier

E-mail: celine.carlier@igretec.com

Telephone: +32 71202831

I.2. Type of the contracting authority

Other: Administration communale

I.3. Main activity

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Mission de service d'auteur de projet portant sur l'étude complète et le suivi de chantier des travaux pour l'intégration urbaine du Stade du Pays de Charleroi.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 12: Architectural services; engineering services and integrated engineering services; urban planning and landscape engineering services; related scientific and technical consulting services; technical testing and analysis services

NUTS code BE322 Arr. Charleroi

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Mission de service d'auteur de projet portant sur l'étude complète et le suivi de chantier des travaux pour l'intégration urbaine du Stade du Pays de Charleroi.

Comprenant l'aménagement extérieur des façades, abords, et entrées, la réorganisation de certaines fonctions existantes, l'extension des surfaces sportives, l'aménagement des espaces intérieurs et tribunes.

Cette mission comprend aussi bien la finalisation de la programmation, la conception (phase projet), le contrôle de l'exécution (phase réalisation), . pour l'obtention d'un objet parfaitement fini, ainsi que sa mise en service et toutes autres missions nécessaires à la parfaite exploitabilité de l'objet.

II.1.6. CPV code(s)

71000000 Architectural, construction, engineering and inspection services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: no

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Le cautionnement répond aux obligations de l'adjudicataire jusqu'à complète exécution du marché. Il est fixé à 5 % du montant initial du marché.
En présence d'une option, si la commande a lieu lors de la conclusion du marché, le montant de l'option sera inclus dans le prix global.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

III.1.4. Contract performance conditions

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Causes d'exclusion obligatoires

Ne sera pas sélectionné ou sera exclu de la participation du marché, à quelque stade que ce soit de la procédure, le soumissionnaire qui se trouve dans l'un des cas d'exclusion réglementaire mentionné à l'article 61 § 1er de l'A.R. du 15.7.2011.

Causes d'exclusion facultatives dans le chef du pouvoir adjudicateur

Le Pouvoir Adjudicateur se réserve de ne pas sélectionner ou d'exclure de la participation du marché, à quelque stade que ce soit de la procédure, le soumissionnaire qui se trouve dans l'un des cas d'exclusion réglementaire mentionné à l'article 61 § 2 de l'A.R. du 15.7.2011.

Vérification par le pouvoir adjudicateur

Conformément à l'article 61 § 4 de l'A.R. du 15.7.2011, pour le présent marché, les soumissionnaires, par le seul fait du dépôt de leur offre, attestent qu'ils ne se trouvent pas dans un des cas d'exclusion visés à l'article 61 § 1er et 2 de l'A.R. du 15.7.2011.

Le pouvoir adjudicateur, en application de la déclaration visée aux alinéas précédents procèdera à la vérification de la situation du soumissionnaire susceptible d'être désigné adjudicataire avant de prendre sa décision d'attribution.

Toutefois, s'agissant des obligations fiscales visées au paragraphe 63 §2 de l'Arrêté royal du 15.7.2011, le pouvoir adjudicateur procède à la vérification de la situation de tous les soumissionnaires dans les quarante-huit heures suivant la séance d'ouverture, si celle-ci a lieu, ou dans les quarante-huit heures suivant le moment ultime pour l'introduction des offres, selon le cas.

Ainsi, sans préjudice de ce qui est indiqué ci-dessus quant à la vérification en matière de dettes fiscales professionnelles applicable à tous les soumissionnaires, le pouvoir adjudicateur vérifiera, via son accès gratuit à DIGIFLOW ou TELEMARC, la situation de l'adjudicataire pressenti en matière d'ONSS et de faillite.

Toutefois, les applications DIGIFLOW ou TELEMARC ne permettant pas d'avoir connaissance

du casier judiciaire, le pouvoir adjudicateur demandera à l'adjudicataire pressenti de lui communiquer un extrait du casier judiciaire central. Ce dernier est à demander au Service du casier judiciaire central.

par courrier à l'adresse: SPF Justice — DG Organisation judiciaire — Casier judiciaire central — 115 boulevard de Waterloo, 1000 Bruxelles

par fax au numéro +32 25522782

par e-mail à cjc-csr@just.fgov.be

Pour de plus amples informations tel. au +32 25522747 (fr) ou +32 25522748 (nl).

Ce document devra être communiqué au pouvoir adjudicateur dans les 5 jours ouvrables à compter de la demande faite au soumissionnaire.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Le soumissionnaire doit présenter une capacité financière et économique adaptée au présent marché.

Pourra être sélectionné le soumissionnaire remplissant les critères de capacité financière et économique fixés ci-dessous qu'il justifiera par les documents suivants:

1. Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global au cours des trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création ou du début d'activités du soumissionnaire.

2. La preuve de la souscription d'une assurance couvrant la responsabilité civile professionnelle de chaque membre de l'équipe proposée pour le projet et la preuve du paiement de la dernière prime.

Minimum level(s) of standards possibly required: 1. Est considérée comme suffisant le niveau d'exigence suivant:

Un chiffre d'affaire annuel global de minimum 600 000 EUR TTC.

2. Est considérée comme suffisant le niveau d'exigence suivant:

La preuve d'une assurance des risques professionnels de minimum 1 500 000 EUR par sinistre.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Le soumissionnaire doit présenter une capacité technique suffisante et répondre à toutes les conditions légales et réglementaires d'exercice de sa profession.

Pourra être sélectionné le soumissionnaire remplissant les critères de capacité technique ou professionnelle fixés ci-dessous qu'il justifiera par les documents suivants:

1. l'indication des titres d'études ou professionnels du prestataire de services ou des cadres de l'entreprise et, en particulier, du ou des responsables qui peuvent être chargés de la prestation de services;

2. la présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des cinq dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations émises ou contresignées par l'autorité compétente ou lorsque le destinataire a été un acheteur privé, par une attestation de l'acheteur ou, à défaut, simplement par une déclaration du prestataire de services;

Minimum level(s) of standards possibly required:

1. Est considérée comme suffisant le niveau d'exigence suivant:

L'équipe prestataire, du soumissionnaire, doit au moins être composée des professionnels dans les domaines suivants:

— 2 architectes

— 1 architecte en paysage et urbanisme

— 1 ingénieurs en génie civil (structure métallique, stabilité bétons, techniques des voiries, cours d'eau, .)

— 1 ingénieurs en techniques spéciales des bâtiments (HVAC, électricité, sécurisation incendie, .)

— 1 responsable PEB

Le soumissionnaire en apportera la preuve en joignant à son offre une liste nominative et descriptive reprenant, les noms, prénoms, titres, fonctions au droit des personnes qui seront affectées au présent marché.

Les curriculum vitae mentionnant les qualifications et expériences ainsi que les certificats et diplômes seront également joints.

Une expérience en matière de conception de bâtiments tertiaires est requise.

Pour ce faire, minimum 2 membres de l'équipe décrite ci-dessus devront avoir au minimum 5 ans d'expérience professionnelle. Cette vérification s'effectuera au travers des curriculum vitae.

Le soumissionnaire joindra une attestation d'inscription à l'Ordre des Architectes qui déclare qu'il répond à toutes les conditions légales et réglementaires d'exercice de la profession d'architecte (loi du 20.2.1939) ou leur agrément à exercer cette profession d'architecte dans leur pays d'origine. Les personnes morales sont tenues de fournir cette attestation pour le responsable qui sera chargé de l'exécution du service.

2.Est considérée comme suffisant le niveau d'exigence suivant:

Le soumissionnaire doit faire la preuve de la connaissance pratique et la maîtrise de ce type de marchés publics (volume financier, originalité esthétique, difficultés techniques, délai restreint, .).

Le soumissionnaire en apportera la preuve en joignant à son offre, 3 références (au moins 1 dans le domaine public), réalisés ou en cours de réalisation durant les 5 dernières années, portant sur l'exécution de missions relatives à des ouvrages similaires à ceux décrits dans l'objet du marché et de même importance, soit portant sur des travaux d'un montant minimum de 6 MEUR.

La liste comprendra au moins la dénomination, les montants, les dates d'exécution, les destinataires publics ou privés, les caractéristiques à mettre en évidence par rapport au présent marché.

Pour apprécier la qualité des réalisations, le soumissionnaire est invité à joindre tout document visuel probant.

En sus, le soumissionnaire joindra les attestations de bonne exécution des missions ou une attestation de bonne gestion du dossier en cours, validées par les maîtres d'ouvrages ad hoc ou à défaut, une attestation sur l'honneur.

Les références et attestations décrites ci-dessous peuvent être fournies par l'un des membres de l'association momentanée.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: no

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: yes

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Qualité urbanistique et architecturale extérieure du projet. Weighting 55
2. Qualité de l'architecture intérieure du projet. Weighting 5
3. Performances de l'outil. Weighting 10
4. La méthodologie mise en oeuvre pour respecter les objectifs. Weighting 25
5. La présentation de l'offre. Weighting 5

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

25-52.720-2014-025

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 21.8.2015 - 16:00

Payable documents: yes

Price: 120,00 EUR

Terms and method of payment: Le CSC peut être payé et enlevé chez M. Marc Reinier au siège d'Igretec, 7ème étage Bd Mayence 1 à 6000 Charleroi (de 9:00 à 12:00 et de 14:00 à 16:00) ou payé au compte IBAN BE76 091000734195. le prix est majoré de 10 EUR s'il doit être expédié par poste. (attention: attestation de visite obligatoire! voir dates fixées ci-après). Le cahier des charges sera disponible à partir du lundi 6.7.2015.

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

7.9.2015 - 10:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 180 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Date: 7.9.2015 - 10:00

Place:

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

@Ref:01130969/2015008299

La visite des lieux obligatoire se déroule

soit le 7.8.2015 à 9:00,

soit le 21.8.2015 à 9:00,

sur site, après rendez-vous pris auprès de

Intitulé: Charleroi c/o Igretec

Adresse: Boulevard Mayence, n°1 à 6000 Charleroi

Gestionnaire du projet Madame Céline Carlier

Téléphone: Tél. : +32 71202831 — GSM: +32 493513082

E-mail: celine.carlier@igretec.com et morgan.duquene@igretec.com

Le soumissionnaire se rendra compte de la situation existante sur le lieu de la prestation, de la situation des abords, des voies d'accès.

L'attestation de visite signée par un représentant du pouvoir adjudicateur sera remise au soumissionnaire. L'original devra être joint à l'offre sous peine de nullité absolue de l'offre.

Le soumissionnaire ne peut se prévaloir de la vente du présent cahier spécial des charges au-delà de la dernière date de visite des lieux pour réclamer une visite supplémentaire.

Au terme de chaque visite, une séance de questions-réponses aura lieu sur place. Il est indispensable que les candidats signalent préalablement l'identité de leur(s) représentant(s) au Pouvoir adjudicateur, par courriel envoyé au plus tard 2 jours ouvrables avant la visite.

Un procès-verbal des questions posées et des réponses apportées, éventuellement regroupées par rubrique significative, sera envoyé, au même moment, par courrier ou par courriel à chaque soumissionnaire. En cas de divergence entre les réponses apportées oralement et celles figurant dans le procès-verbal écrit envoyé, seules les réponses écrites seront considérées comme valables par le Pouvoir adjudicateur.

Si des questions restent à poser, il est demandé aux candidats de formuler ces questions par écrit et de les envoyer par fax ou par courriel au Pouvoir adjudicateur. La date limite de réception de ces éventuelles demandes est fixée au 12 jours ouvrables avant la date de remise des offres. Toutes les questions posées par écrit, lesquelles pourront être regroupées par rubrique significative, recevront une réponse. Le récapitulatif des questions et réponses sera envoyé à chaque soumissionnaire par courrier ou par courriel.

Ces documents complètent et font partie intégrante du Cahier spécial des charges.

Il ne sera donné aucun renseignement en dehors des deux moments définis ci-dessus.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Conseil d'État

Postal address: Rue de la Science 33

Town: Bruxelles
Postal code: 1040
Country: Belgium

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: La loi du 17.6.2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics et de certains marchés de travaux, de fournitures et de services, ainsi que ses modifications ultérieures;

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

2.7.2015